



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1997/459  
13 juin 1997

ORIGINAL : FRANÇAIS

---

LETTRE DATÉE DU 13 JUIN 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL  
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA RÉPUBLIQUE DU  
CONGO AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué de presse publié par le Ministère des affaires étrangères et de la coopération, chargé de la francophonie, de la République du Congo, suite aux événements en cours à Brazzaville (voir annexe).

Ce communiqué de presse a pour but de faire la lumière sur la genèse du conflit armé qui oppose l'armée régulière congolaise, fidèle au chef de l'État, le Président Pascal Lissouba, à la milice de l'ex-Président Denis Sassou-N'Gusso.

Le Gouvernement de la République du Congo saurait gré au Conseil de sécurité des initiatives qu'il pourrait prendre, notamment en soutenant fermement les efforts de médiation conduits par le Président de la République gabonaise, S. E. El Hadj Omar Bongo, en vue d'un retour rapide de la paix et de la sauvegarde de la démocratie au Congo.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Daniel ABIBI

ANNEXE

Communiqué publié le 10 juin 1997 à New York par le Ministère des affaires étrangères et de la coopération, chargé de la francophonie, de la République du Congo, sur les événements de Brazzaville

[Original : anglais et français]

Courant mai 1997, l'ancien chef de l'État, M. Denis Sassou-N'Guesso, a entrepris de se rendre à Owando, localité située à environ 500 kilomètres au nord de Brazzaville à des fins électorales quand bien même la campagne électorale officielle n'est pas ouverte.

Faisant semblant d'ignorer que c'est à Owando où il fit assassiner le capitaine Pierre Anga, fils de cette localité, M. Sassou a exigé d'y entrer triomphalement porté en "tipoye" (sorte de hamac destiné à porter les plus grands chefs traditionnels).

Cette exigence a été perçue par la population d'Owando comme une provocation inacceptable. À la suite du refus opposé par les populations de rendre ce genre d'honneurs au commanditaire de l'assassinat d'un de leurs fils, le commandant Aboya, membre de la garde de M. Sassou, a froidement abattu un élément de la force publique qui tentait de ramener le calme. Cet assassinat, qui eut lieu un jour avant l'arrivée de M. Sassou à Owando, a irrité la population. Il s'en est suivi de graves incidents qui se sont soldés par la mort de 12 paisibles paysans.

Les autorités publiques n'avaient pas encore réussi à ramener le calme dans cette partie du territoire nationale que, le 2 juin 1997, la milice armée de M. Sassou a délibérément ouvert le feu sur les éléments de la garde de l'ancien Premier Ministre Jacques Joachim Yhombi Opango. Ceux-ci se rendant d'Owando à Brazzaville étaient obligés de traverser Oyo, ville natale de M. Sassou, quartier général de sa milice. Ils avaient auparavant été désarmés à l'entrée de la ville par cette milice.

Pourtant, à l'initiative du Président de la République et en application du Pacte pour la paix, le 31 mai 1997, sous les auspices du Directeur général de l'UNESCO, M. Federico Mayor, un accord a été conclu entre les principaux leaders politiques aux termes duquel l'engagement solennel pour le désarmement des milices et l'organisation paisible de l'élection présidentielle de juillet a été pris. M. Sassou en a été cosignataire.

Dans ce contexte, il apparaît incompréhensible que l'ancien Président de la République, M. Sassou, n'ait pas cru devoir remettre à la police les assassins qui ont trouvé refuge et protection en sa résidence, engageant plutôt sa milice à répondre à la réquisition de la justice par la violence armée.

Depuis, Brazzaville est le théâtre d'affrontements violents entre la force publique et les miliciens de l'ex-Président Sassou, dont on constate qu'ils sont appuyés par des mercenaires.

Il faut rappeler que, depuis la première élection démocratique du Président de la République au suffrage universel en août 1992, à l'occasion de laquelle M. Sassou fut battu, celui-ci a entrepris de déstabiliser et, éventuellement, enrayer le processus démocratique au Congo.

Pendant les deux années de son absence du Congo, après les affrontements sanglants de 1993-1994, l'ensemble des forces démocratiques et la classe politique congolaise ont oeuvré inlassablement à ressouder le tissu national et renforcer la paix et la démocratie.

Le Congo, peu à peu, a retrouvé sa crédibilité auprès des institutions financières internationales et de ses autres partenaires.

Malgré les dispositions prises par le Gouvernement pour lui assurer un retour paisible au pays, M. Sassou s'est employé constamment à organiser la déstabilisation et la rébellion contre les institutions démocratiquement élues. C'est ainsi qu'il a transformé une simple opération de police consécutive à une réquisition de justice en insurrection armée.

L'ancien dictateur, qui sait qu'il n'a aucune chance de revenir au pouvoir par la voie démocratique, vient de fomenter un coup de force reposant sur les points suivants : profiter de la crise de l'ex-Zaïre pour introduire suffisamment d'armes et de miliciens dans Brazzaville; agiter la population contre les intérêts français; provoquer l'armée angolaise stationnée au Cabinda; et accaparer les moyens d'information et les systèmes de communication.

Selon son concepteur, le coup d'État devait être bref. En cela, il a échoué. C'est pourquoi l'ancien dictateur considère qu'il ne lui reste qu'une voie possible pour revenir au pouvoir : l'insurrection armée. M. Sassou révèle ainsi son véritable visage. Peu lui importe les souffrances infligées aux populations congolaises et étrangères pourvu qu'il parvienne à ses fins. Il est resté l'homme qui a assassiné l'ancien Président Marien N'Gouabi, le cardinal Émile Biayenda, l'ancien Président Massamba Debat et ses compagnons, et Pierre Anga. Il a, durant son règne, multiplié les emprisonnements arbitraires et les exécutions sommaires, et s'est fait le complice des terroristes qui firent exploser l'appareil d'UTA au-dessus de Ténéré. Il fut aussi à l'origine des affrontements meurtriers de 1993-1994 à Brazzaville.

Le Gouvernement congolais s'emploie à restaurer l'ordre afin de préserver la démocratie, restaurer la paix et sauvegarder ses engagements internationaux.

Le Gouvernement congolais en appelle au soutien de la communauté internationale dans ses efforts de préserver les institutions démocratiques.

Fait à Paris, le 9 juin 1997

-----